

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Location (Fribourg, La Suisse, L'Étranger, Réclames) and Price (15 cent., 20, 25, 50) and a note 'la ligne ou son espace'.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Ce soir, samedi, M. Regnault, ministre de France à Tanger, part en grand apparat sur le cuirassé Jeanne d'Arc, pour Rabat, où le sultan Abd el Aziz désire conférer avec lui.

Nous avons signalé, l'autre jour, que la France soupçonnait les Espagnols de faire de la contrebande de guerre au profit des insurgés marocains.

Le ministre d'Espagne à Tanger a fait savoir que ces cartouches n'étaient pas destinées à la contrebande; mais cette affirmation ne compte pas pour grand chose puisque les matelots n'avaient point de laissez-passer accompagnant les cartouches et qu'ils n'ont pas voulu dire à qui ils remettaient ces munitions.

Continuant sa tournée dans les Etats du centre, M. Roosevelt, président de la grande République américaine, a prononcé mercredi, à Cairo, dans l'Illinois, un discours où il s'est exprimé en termes capables de produire une extrême surexcitation à Tokio.

Comme, aux Etats-Unis, il règne actuellement une activité intense dans les chantiers maritimes et dans les escadres, où l'on remplace tous les officiers âgés par des forces vigoureuses, on pourrait croire que le départ de la flotte de l'Atlantique pour le Pacifique va marquer le premier acte du grand duel japonais-américain.

La Correspondenza romana vient de publier un nouvel article, qui prouve à l'évidence la mauvaise foi de l'abbé Tyrrel. Voici les faits. Le 31 août, l'ex-jésuite anglais écrivait au Giornale d'Italia, une lettre dans laquelle il déclarait absolument fausse la nouvelle de sa soumission à Rome.

Les journaux catholiques romains, dûment informés, — nous avons reproduit leurs renseignements — ne manquent pas de mettre les choses au point. L'abbé Tyrrel, pris en flagrant délit de contradiction, chercha à se justifier dans le Daily Chronicle; il y expliqua que, le 1^{er} septembre, on lui écrivit que le Pape lui permettrait de dire la messe s'il envoyait à Rome une déclaration par laquelle il s'engageait à ne publier aucun écrit sans l'autorisation de ses supérieurs ecclésiastiques, et que, le lendemain, 2 septembre, il signa cette déclaration.

C'est ainsi que l'abbé Tyrrel comprend la sincérité, lui qui vient de publier dans le Rinnovamento un article où il se plaint du manque de sincérité dans l'Eglise.

A la demande de soumettre ses livres à la censure ecclésiastique, comme c'est, d'ailleurs, le devoir de tout prêtre, l'abbé Tyrrel a répondu qu'il avait pris des engagements pour la publication de certains livres, qu'il ne pourrait par conséquent répondre que lorsqu'il serait libre de ses engagements et qu'il se soumettrait à la loi commune à tous les prêtres lorsqu'il aurait reçu le décret (autorisation de dire la messe) et aussi longtemps qu'il pourrait le garder.

C'est un pitoyable et répugnant marchandage qu'il proposait là.

L'argent se fait rare en Italie, et d'aucuns déclarent que l'Italie est à la veille d'une grave crise monétaire. Si on n'y porte rapidement remède, l'industrie nationale pourra en ressentir un contre-coup formidable. La rareté de la monnaie est le fait de plusieurs causes, les unes temporaires, telles que les achats de grain, l'augmentation du prix des matières premières, les nouvelles constructions rendues nécessaires par la suppression du travail de nuit; les autres permanentes, comme l'amélioration des conditions des classes inférieures qui gardent plus d'argent dans le bas de laine — si l'on peut dire cela pour une population qui marche volontiers pieds-nus — et surtout une plus forte demande de billets de banque de la part des émigrants. Le Trésor calcule à cent millions la valeur des billets de cinq et dix francs qui font la navette entre les pays d'outre-mer et l'Italie.

Le député Chiesa a déposé une interpellation à la Chambre sur ce qu'on pourrait appeler la crise de la circulation monétaire. Il estime que l'Etat devrait augmenter d'un dixième l'émission de la banque d'Italie, de la banque de Naples et de la banque de Sicile.

Le cas de M. Archimbaud, élu député à la Chambre française par l'arrondissement de Die (Drôme), devient fort intéressant. Nous avons dit qu'il avait obtenu une dispense militaire en faisant état d'un titre de ministre protestant.

La loi militaire de 1889 exigeait pour la dispense que le pasteur fût investi d'un emploi par l'Etat et la loi de séparation de 1905 demande que le pasteur soit désigné comme tel par une association cultuelle.

Mais M. Archimbaud, sans grade

théologique et sans désignation, aurait rempli pendant quatre mois les fonctions de pasteur à Montaren dans le Gard, au moment où il devait fournir un certificat pour dispense. Il a obtenu ce certificat par pure complaisance, dit-on, car, à Montaren, on n'a jamais vu M. Archimbaud. Le pasteur Bernard, qui exerce à Montaren, dément qu'on lui ait donné un suffrage en la personne de M. Archimbaud.

La seconde galerie du Simplon

Berne, 4 octobre.

Le discours de M. Sulzer-Ziegler au Conseil national et les répliques bernoises qui lui ont été données, d'abord séance tenante, puis au Grand Conseil de Berne, ont attiré l'attention sur la question de la seconde galerie du Simplon. C'est même un thème qui devient brûlant. On prévoit, au cours de la session de décembre, lorsque le budget des chemins de fer sera en discussion, un débat beaucoup plus vif que celui du Lotschberg. Il s'agit encore de nombreux millions à donner ou à refuser, non plus au canton de Berne, mais à une entreprise privée zuricoise, qui a déjà bénéficié d'un supplément de huit millions pour ses frais de construction du premier tunnel du Simplon.

Voici comment la question va se poser devant les Chambres fédérales:

La Direction générale des chemins de fer fédéraux estime que la construction immédiate du second tunnel s'impose. Et son raisonnement a quelque chose d'inquiétant. Nous citons:

Parmi les raisons qui militent en faveur du commencement, à bref délai, des travaux du tunnel 2, la plus importante est la conservation du tunnel 1. Dans ce long et étroit tunnel à simple voie, où les trains circulent pendant plus de vingt heures par jour, les travaux ordinaires d'entretien sont déjà très difficiles à mener à bien. De grosses réparations, notamment à la maçonnerie, ne manqueraient pas d'y devenir nécessaires dans la suite, car l'équilibre ne s'est pas encore établi dans certaines parties de la montagne fortement chargées et en mouvement. Suivant le cas, ces réparations seraient impossibles sans interrompre l'exploitation, ou bien entraîneraient des frais exorbitants. Or, nous sommes forcés de compter avec ces réparations puisque la maçonnerie accuse des dislocations par endroits et que d'abondantes venues d'eau exerceront sûrement, avec le temps, un effet délétère sur le mortier.

Il faut compter ensuite, dans l'exploitation à simple voie, avec la difficulté des réfections de la voie, plus fréquentes qu'à l'air libre dans un long tunnel humide, où la rouille détruit rapidement toutes les pièces en fer, même si la traction électrique leur épargne les effets pernicieux de la fumée; quoique la voie du tunnel du Simplon, posée en rails lourds de 49 kilogrammes par mètre, soit très résistante, nous devons nous déclarer satisfaits si elle atteint un âge moyen de dix à douze ans. Comme il ne sera pas possible de renouveler annuellement plus de 2 1/2 à 3 kilomètres de voie dans le tunnel, il faudra commencer les réfections avant que la voie soit arrivée à sa limite d'usure, c'est-à-dire que nous devons commencer déjà dans six ou sept ans à procéder par sections au renouvellement de la voie. Il est évident que cela comporterait de sérieuses difficultés s'il fallait réfectionner les 20 kilomètres du tunnel pendant l'exploitation à simple voie. La conclusion est qu'il est absolument nécessaire d'entreprendre prochainement l'achèvement du tunnel 2, afin de maintenir le tunnel 1 en parfait état pour l'exploitation et d'assurer la circulation régulière des trains.

Cet exposé de motifs, comme vous voyez, n'est pas précisément un panegyrique de l'exécution technique du premier tunnel. Mais passons.

Vous savez que l'entreprise Brandt-Brandau et C^{ie} (Sulzer) s'est engagée, par contrat, à achever le second tunnel, voie et ballastage non compris, de la même manière que le premier, pour le prix de 19 1/2 millions, si elle en reçoit l'ordre dans les deux ans qui suivront l'achèvement des travaux du premier tunnel. Or, dit le rapport de la Direction générale, « la réception du tunnel 1 a eu lieu le 22 février 1906. L'ordre de commencer les travaux du tunnel 2 doit donc être donné avant le 22 février 1908. Cette date

écoulée, l'entreprise ne pourrait plus être tenue de construire cette seconde galerie. »

Il est vrai qu'aux termes du même contrat, les C. F. F. ont le droit, jusqu'au 22 février 1908, de mettre les travaux du tunnel au concours et de les adjuger à qui bon leur semblera, sans que l'entreprise puisse, de ce fait, prétendre à une indemnité. « Mais, ajoute la Direction générale, il nous est de beaucoup préférable, à notre avis, de faire abstraction de cette latitude qui nous est laissée et de remettre les travaux directement à l'entreprise Brandt. Celle-ci a acquis, pendant la construction du premier tunnel, une connaissance approfondie de la montagne (et de ses surprises!). Elle est donc la mieux préparée à mener les travaux du tunnel 2 de façon à éviter tout dommage au tunnel 1 qui est en exploitation. Ce point est d'une importance capitale. » Elle est vraiment savoureuse cette argumentation de la Direction générale. En réalité, les C. F. F. ne doivent pas se brûler les doigts dans les eaux chaudes du Simplon. Il y a trop de mécomptes à craindre. Et, pour que nul n'en ignore, la Direction générale s'explique:

Lors de la construction de la station d'évitement, les travaux d'excavation pour l'achèvement de cette partie du tunnel 2 ont provoqué des dislocations dans la maçonnerie du tunnel 1, à tel point qu'il a fallu reconstruire une grande partie de cette maçonnerie sur le parcours en question... Il faudra donc procéder avec une grande prudence et circonspection, lors de l'achèvement du tunnel 2, afin d'éviter des dégâts sérieux au tunnel 1. Il sera même nécessaire, à plusieurs endroits, de mettre le premier tunnel sur cintre avant de commencer le battage au large dans la galerie parallèle voisine. Comme l'entreprise actuelle a tout intérêt à conserver intact le tunnel qu'elle a construit, il est hors de doute qu'elle procédera avec plus de soin que tout autre entrepreneur dans le parachèvement de cette œuvre considérable.

L'ironie est complète. Mais l'entreprise Brandt-Sulzer a senti la mèche. Elle demande au Conseil fédéral d'être relevée de l'obligation d'élargir et consolider la seconde galerie, c'est-à-dire de procéder à l'achèvement du tunnel N° 2.

La Direction générale et le Conseil d'administration des C. F. F. ne l'entendent pas de cette oreille. Ils estiment que MM. Sulzer et C^{ie} doivent être tenus d'exécuter le contrat qui les lie, au prix convenu de 19 1/2 millions.

Cependant les C. F. F. proposent d'accorder à l'entreprise un supplément de 10 millions, dont 4,200,000 francs pour l'extension des forces motrices, qui seraient portées à 3400 chevaux de chaque côté.

Au total, le budget des chemins de fer fédéraux prévoit une dépense de 34 millions pour le parachèvement de la seconde galerie du Simplon.

LA STATUE DE ZOLA

La statue de Zola, étant un défi, se dressera, dans quelques mois, devant la face ouest du Palais de Justice à Paris.

Cette statue est hideuse; c'est un Zola « hydrocéphale à la tête énorme, aux jambes minces, au corps étriqué, ridicule ». Qui le qualifie de la sorte? L'auteur du monument lui-même, qui n'est pas, il est vrai, l'auteur de la statue, car le monument fut commencé par Constantin Meunier.

Ce Constantin Meunier, mort récemment, était un grand artiste, qui passait pour voir les êtres comme ils sont. Il n'a pas rendu avec exactitude. Le choix de ce sculpteur fut malheureux. Les amis de Zola en conviennent, mais il est trop tard. Ayant à statuer en bronze leur idole, ils ne devaient point confier cette tâche à un artiste, naturaliste sans romantisme, qui n'a jamais trahi la vérité et qui se souciait peu qu'elle fut cruelle. Il a fait le Zola qu'il a vu, « hydrocéphale, à la tête énorme, au corps étriqué et ridicule ». Qu'aurait-ce été s'il avait traduit l'âme?

Le denier du culte en France

(De notre correspondant de Genève.)

Il est impossible de passer en France, si peu que ce soit, sans s'apercevoir de la place énorme que tiennent, à l'heure actuelle, dans la vie de l'Eglise, les préoccupations matérielles.

De partout s'élève la même plainte. Le denier du culte ne produit que des sommes insuffisantes; presque aucun diocèse n'arrive à subvenir à ses dépenses. On connaît le mot de ce prêtre à qui l'on demandait ce que faisaient donc les catholiques: « Les catholiques, ils font de l'automobile. » Hélas! elle est cruelle la vérité de ce mot.

A Genève, lors qu'en 1873 il fallut pourvoir à l'entretien des prêtres, l'impôt de la Foi fut organisé sur la base de la liberté absolue: « La quotité et le mode des offrandes sont laissés à la générosité chrétienne de chaque fidèle », disait la lettre pastorale de Mgr Mermillod, en date du 21 novembre 1874. Cependant, l'œuvre a pu vivre, et si, dans les paroisses de la campagne, bien peu trouvent les sommes nécessaires à leur propre entretien, au moins les paroisses de la ville se suffisent-elles.

Or, il ne paraît pas en être ainsi en France, et l'élan, le treillisement sacré des consciences que l'on attendait dans les premières années ne s'est pas produit.

Je connais, en Haute-Savoie, une paroisse qui a comme curé un digne prêtre qui lui voue tous les soins d'une activité constante. Cette paroisse, chose curieuse, se révèle « clérical » dans les élections: elle n'est pas vraiment catholique et chrétienne, et c'est à peine si elle a produit le tiers des 900 fr. que l'on exigeait d'elle.

Ces constatations, éminemment douloureuses, il faut peut-être tirer deux conclusions.

La première, c'est que le denier du culte a pris un peu trop l'allure d'un impôt. Sa régularité est apparue redoutable, dans un pays où l'on a la haine un peu puérile de l'impôt, et où tous les rentiers se croient ruinés parce que leur bordereau de contributions s'élève à 100 fr.

On n'a pas assez aguilonné la générosité, et l'amour-propre des fidèles.

Dans toutes les paroisses, dans celle dont je parle en particulier, le prêtre a été chargé de dire à ses ouailles: « Vous devez verser un franc chacun. » Et beaucoup se sont cru dispensés de toute charge en donnant ce franc, qui aurait donné 5 et 10 fr. peut-être, si aucun chiffre n'avait été articulé. Le calcul, fondé sur une base fautive, puisque les livres-penseurs y étaient comptés, a donné des résultats faux: les paroisses des villes n'ont aucun excédent pour donner aux campagnes pauvres, et celles-ci se débattent dans des embarras inextricables.

En outre, la générosité des fidèles riches paraît, dès aujourd'hui, n'avoir pas assez su s'élever à une conception générale. On a voulu jouer au châtelain; on entretient le prêtre de sa paroisse, mais on ne fait pas des dons importants et ignorés à une caisse centrale. Et ainsi, la foule des paroisses qui n'ont pas de châtelain ne peuvent nullement jouir de ces contributions élevées.

Il faut reconnaître qu'un danger de ce genre, trop humain, hélas! n'existait pas dans le territoire restreint du canton de Genève.

Quoi qu'il en soit, il apparaît dès maintenant que l'organisation, dont l'a doté Mgr Mermillod peut soutenir une comparaison victorieuse avec la nouvelle organisation française. La France, il est vrai, est encore dans la période des tâtonnements. Mais la psychologie de l'évêque de Genève n'a pas été en défaut.

Dès maintenant, en outre, apparaît un autre résultat, qui fut peut-être l'un des buts de la Séparation. En même temps qu'on expulsait les Congrégations, cette source inépuisable de charité chrétienne, on sut tarir la bienfaisance privée en imposant aux fidèles catholiques des charges énormes auxquelles ils ne suffirent même pas. Le résultat a été le même à Genève pour les catholiques. Il se vérifiera certainement pour les protestants: l'argent qu'on donne pour le denier du culte, on en prélève une partie sur la bienfaisance. Et, en même temps, surgissent de tous les points du territoire les œuvres d'assistance laïque et socialiste dont l'influence se substitue à l'enseignement religieux qu'elles supplantent. Il faut donc confesser que les calculs du Bloc se réalisent chaque jour.

Faut-il en déduire que la religion est touchée à mort? Nous ne le croyons pas, et c'est par une parole d'espérance et de foi qu'il faut terminer ces constatations de désespoir.

L'âme religieuse de la France n'a pas eu ce battement victorieux que l'on en attendait. Mais nous devons croire que ce qu'un jour n'a pas fait, les années le feront. Il ne faut pas poursuivre la politique du pire, mais sauver ce qui reste encore de la foi, pour que, petit à petit, se réveille un sentiment de justice et de foi.

Nous avons vu des prêtres découragés vouloir quitter leur paroisse. Qu'ils invoquent dans leur cœur, comme ils l'ont fait devant leurs paroissiens, l'exemple sublime du clergé de la Révolution, dont les malheurs et les privations furent bien plus grands et que la persécution n'abattit pas. L'abandon des paroisses, à l'heure où les séminaires se dépeuplent, ce serait la désertion. Le clergé ne donnera pas aux libres-penseurs cette joie suprême de la victoire; et il restera pour jouir bientôt du retour inévitable des choses d'ici-bas.

Un officier hervéiste en France

Mardi après midi, avant la revue du 23^{me} territorial d'infanterie à Caen, une compagnie était allée prendre, au domicile du colonel du 36^{me} régiment d'infanterie, le drapeau du régiment territorial qui y est en dépôt. Le porte-drapeau tardant à venir, le capitaine Lacroix, qui commandait cette compagnie, invita le lieutenant Raoul Biville à prendre le drapeau. Ce dernier s'y refusa en ces termes:

— Non, je ne prendrai pas ça! M. Biville est un universitaire de marque, professeur de droit à Caen, gendre de M. Monod, ancien membre du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée.

Le ministre de la guerre, à Paris, a communiqué la note suivante:

Le ministre de la guerre a demandé au général commandant le 3^{me} corps d'armée un rapport immédiat sur l'incident dont le lieutenant de territoriale Biville aurait été l'auteur.

Si les faits sont exacts, cet officier sera mis aux arrêts de rigueur jusqu'à l'expiration de sa convocation et sera, en outre, traduit devant un conseil d'enquête.

Le fiancé de M^{lle} Vanderbilt

Le gentilhomme hongrois, dont on annonce les fiançailles avec la riche miss Gladys Vanderbilt, est le comte Szechenyi. Il est arrivé à Newport, aux Etats-Unis, où il est l'hôte de M^{me} Vanderbilt.

La grande quantité de bagages que le comte a apportés avec lui fait présumer que son séjour en Amérique sera de longue durée.

M^{me} Cornelius Vanderbilt et sa fille se trouvaient à Vienne, il y a quatre semaines environ.

Elles passèrent une grande partie de leur temps avec le comte Laszlo Szechenyi, membre d'une vieille famille hongroise, et firent une excursion au domaine du comte Szechenyi, situé à Horpatsch, en Hongrie.

Le comte Laszlo est âgé de vingt-huit ans. Il est chambellan de l'empereur François-Joseph et lieutenant dans la réserve.

Le couple Toselli

Un télégramme de Buda-Pest au Berliner Tageblatt annonce que le ménage Toselli va entreprendre une longue tournée en Angleterre et en Amérique...

Petite Gazette

Les débats sur la plainte en diffamation déposée par le chancelier de l'empire allemand, prince de Bismarck, contre Adolphe Brandt, auteur de la brochure que l'on sait, auront lieu très probablement dans une quinzaine...

EN PERSE

Allah el Sultaneh, désigné l'année dernière comme ministre des affaires étrangères et qui avait donné sa démission, a été nommé en remplacement de Salar et Daouleh.

Le comte Zeppelin

Le correspondant du Daily Mail à Berlin télégraphie que l'empereur d'Allemagne doit assister à un des essais du ballon dirigeable du comte Zeppelin à Manzell (lac de Constance)...

ANTIMILITARISTES

On assure de Berlin que les anarchistes se livrent, en ce moment, à une propagande antimilitariste des plus actives. Ils tentent de provoquer une agitation contre la Prusse et son armée...

Des centres anarchistes auraient été organisés à proximité de la frontière allemande : en Hollande, en Suisse, en France, en Angleterre et en Danemark.

LE MARIAGE DU PRINCE GEORGES DE GRÈCE

Le roi de Grèce, après un séjour qu'il va faire à Sandringham, à son retour de Copenhague, ira passer deux ou trois semaines à Paris. C'est alors que sera célébré le mariage du prince Georges de Grèce avec la princesse Marie Bonaparte...

L'archevêque de Westminster et l'Encyclopédie

L'archevêque de Westminster publie une circulaire dans laquelle il exprime l'espoir que la dernière Encyclopédie sera un moyen de fortifier la foi des catholiques d'Angleterre, menacée par l'enseignement déploré que cette Encyclopédie dénonce avec vigueur.

A l'Académie française

L'Académie a déclaré la vacance du fauteuil de M. Sully-Prudhomme. La réception de M. Maurice Donnay, par...

Nouvelles religieuses

Le nouveau nonce à Madrid Mgr Jacques della Chiesa, qui vient d'être nommé nonce apostolique à Madrid, est né à Pegli, dans le diocèse de Gênes, en 1852. On dit qu'à sa place sera appelé Mgr Benigni, sous-secrétaire à la Congrégation des affaires ecclésiastiques...

Echos de partout

LE TRUC DE L'ATTACHE GREC Il y a quelques mois, raconte le Cri de Paris, le roi d'Angleterre recevait, dans son château de Sandringham, la visite du roi de Grèce qui l'accompagnait un de ses jeunes aides de camp.

Comme Edouard VII faisait à son hôte les honneurs de sa galerie et admirait avec lui un buste de jeune fille, œuvre charmante du sculpteur Thornycroft, il fut tout surpris d'entendre une véritable explosion de sanglots. C'était l'aide de camp qui pleurait et qui enfin s'excessa en ces termes : — Que votre Majesté me pardonne ! Ce buste est la parfaite image d'une sœur que j'aimais tendrement ! Il me rappelle une perte, hélas ! jamais oubliée !...

— Si l'en est ainsi, répond le prince ému, permettez-moi de vous offrir ! Et, par les soins de sir Francis Knolly, le marbre fut transporté dans l'appartement de ce frère infortuné.

Le temps passa. L'aide de camp revint à Londres. Tout récemment, il visitait l'admirable collection du duc de Cambridge et reconnaissait, avec une douleur renouvelée, dans une toile de Burnes Jones, les traits de l'ange qu'il avait perdu.

Le duc aurait peut-être eu la même générosité que son royal neveu ; mais lorsqu'un se trouva là qui avait assisté à la scène de Sandringham. Et l'ingénieur Hellène ne rapporta, cette fois, aucun portrait de famille dans son pays.

LE ROMAN D'UN MARIAGE

M. Chariton P. Perkins était officier de marine aux Etats-Unis, et, après la campagne des Philippines, il était en congé à San-Diego de Californie, quand, de la véranda d'un hôtel, il aperçut miss Maud Grace, fille d'un ancien gouverneur de la Californie, sur un cheval emporté. Il arrêta le cheval...

A quelque temps de là, il fut envoyé comme instructeur auprès de l'armée chinoise, d'abord à Canton, où il se lia d'amitié avec le consul, puis à mille lieues dans l'intérieur, sur la frontière du Tibet. Là, les fatigues de son poste et la rigueur du climat le rendirent malade. Il resta un mois...

sans secours ; enfin, il se décida à envoyer son interprète à la mission la plus proche, qu'il trouva à 600 lieues de là, pour qu'on fit connaître son état à Canton.

Cependant, miss Grace était venue en Chine à la recherche de son sauveur. Elle était à Pékin quand elle apprit son état : elle partit secrètement, suivie d'un seul interprète, pour le rejoindre, au milieu des Boreux, qui s'écartèrent avec étonnement. Elle le trouva sans connaissance, et aux portes de la mort. Après des jours et des nuits, elle le sauva ; une littère le ramena à Canton, où il fut assez fort pour se lever : le jour de son arrivée, ils se marièrent. Et ils revinrent, en voyage de noces, à travers la Malaisie, les Indes, l'Egypte et l'Europe.

Ce double roman est joli ; ce ménage serait-il heureux ?

MOT DE LA FIN

— Allons, Toto, pourquoi pleures-tu ? — Jean dit qu'il pleurt davantage sur son parapluie que sur le mien !...

Confédération

Diplomate. — Le baron Ritter de Grunstein, ministre résident de Bavière à Berne, a remis le 20 septembre ses lettres de rappel au Conseil fédéral.

Don au Musée national. — Le Musée national suisse a été informé que le comte Walther de Hallwyl et la comtesse ont l'intention de lui confier, à titre de dépôt, tous les objets de leur collection provenant de Suisse, et, en particulier, de la famille de Hallwyl, au total de 300 à 500 pièces. Après eux, cette collection deviendrait la propriété du Musée national suisse.

La collection comprend environ 60 portraits de famille et des portraits sur verre d'une très grande valeur, de la vaisselle d'argent, des armes, des objets servant au culte, des porcelaines suisses, etc.

A la suite de ce don, le Musée national suisse verra augmenter d'une façon très importante ses collections et se trouvera en même temps en possession de souvenirs historiques de grande valeur d'une des plus anciennes et célèbres familles de la Suisse.

Forces hydrauliques. — La commission du Conseil national pour la législation sur les forces hydrauliques se réunira à Sierre le 28 octobre.

Le serment du Grütli. — Les Landammans et conseillers des cantons d'Uri, Schwyz et Unterwalden adressent à leurs concitoyens une belle lettre pour les convoquer à la cérémonie de commémoration du serment du Grütli qui aura lieu le 13 octobre au Rütli.

Voici le programme de la fête : A 10 h., après un morceau de musique et un chœur, M. le chanoine Dr Gisler prononcera le discours de circonstance. A 10 h. 3/4, commencera la célébration de l'office divin, par M. le curé Waser.

Après la messe, deux sociétés de chant, puis discours. Les orateurs seront : le président du Conseil des Etats, M. Adalbert Wirz, et le président de la Confédération, M. Müller. Les chorales chanteront le Rütlied, puis M. le landammann Reding prononcera le discours d'adieu.

L'absinthe et les cantons.

Dans sa réponse au Conseil fédéral, le Conseil d'Etat de Zurich déclare que la question des indemnités à payer aux fabricants d'absinthe est secondaire. L'initiative demande l'interdiction d'une liqueur extrêmement nocive dont l'usage est très répandu dans certaines parties de la Suisse. L'absinthe n'est en aucune façon une boisson indispensable. Sa disparition causera momentanément un...

préjudice matériel aux cultivateurs et aux fabricants d'absinthe, mais servira la cause de la santé publique. Au lieu de cultiver l'absinthe les habitants du Val de Travers trouveront une autre culture, adaptée à leur climat et à leur sol. Les désavantages de l'interdiction sont incontestablement moindres que les dommages causés par l'absinthe dans certaines régions de notre pays.

Le canton de Zurich n'est heureusement pas de ceux où la consommation de l'absinthe est très répandue, mais ce serait un point de vue bien étroit que d'en conclure que la question de l'absinthe ne le regarde pas et ne touche pas ses intérêts. Le souci de la santé publique nous a donné le monopole de l'alcool, la même préoccupation a provoqué la présente initiative. Aucun intérêt züricois ne s'oppose à l'interdiction, il y a par contre des intérêts suisses très importants qui font reconnaître dans la prohibition de l'absinthe un bienfait public.

Le Conseil d'Etat ne peut donc qu'approuver l'initiative.

Propagande antireligieuse dans les syndicats. — Le Badener Volksblatt publie des citations d'un pamphlet intitulé Antisyllabus, qui sort des presses de l'imprimerie du Grütli, à Zurich, et qui est répandu en masse dans les syndicats et les assemblées ouvrières. C'est une plate et idiote attaque contre la Sainte Ecriture. C'est cela qui va faire hausser les salaires et mettre du pain dans la huche des prolétaires !

Société suisse de numismatique

L'assemblée générale de cette Société aura lieu à Bâle, les 19, 20 et 21 octobre. L'assemblée administrative aura lieu le samedi, à 6 h. du soir, au restaurant de la Schützenmatte.

Dimanche, la matinée sera consacré à la visite des collections de la ville de Bâle au Musée des Beaux-Arts et au Musée historique.

A 10 heures et demie, séance générale publique dans la salle du conseil Cde Bourgeoisie, à l'Hôtel-de-Ville municipal. Lecture de mémoires numismatiques de : 1° M. le Dr Alfred Geigy. « Les monnaies anciennes de la Suisse, mentionnées dans les mandats monétaires étrangers. » 2° M. le Dr Gustave Grunau. « Le crime de faux monnayage et les pénalités qu'il encourt. »

A midi trois quarts, banquet au Casino.

L'après-midi, si le temps est favorable, excursion à Augst pour la visite des ruines romaines et, éventuellement, arrêt au retour à Rheinfelden.

Ceux des sociétés qui voudront prolonger leur séjour à Bâle, pendant la journée du lundi, devront l'annoncer au président, qui organise un programme pour les collectionneurs et les touristes.

Un jeton commémoratif en bronze, gravé par M. Hans Frei, médailleur à Bâle, et frappé par MM. Huguenin, frères, au Locle, sera distribué gratuitement aux membres présents à l'assemblée générale.

Ce jeton est à l'effigie du célèbre humaniste bâlois Désiré Erasme. M. Hans Frei a utilisé pour son ornement un portrait dessiné par Holbein et conservé à Bâle.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Un voyageur d'une maison de Zurich avait pris à Porrentruy des commandes pour du linge de corps. Le contrat signé par le client portait cette mention : Les deux parties contractantes désignent comme domicile juridique Zurich. Après livraison de la mar-

chandise on en vint à un procès. Le client se refusa à reconnaître le juge de Zurich. Il adressa au Tribunal fédéral un recours de droit public contre la citation préemptive qui lui avait été adressée de Zurich. Le Tribunal fédéral a approuvé le recours. Il a admis que la mention de domicile juridique ne pouvait être considérée comme absolument précise pour que l'on puisse admettre que l'auteur de la commande, en signant le contrat, ait entendu renoncer au bénéfice de la juridiction du domicile, garanti par l'article 59 de la constitution fédérale.

Cantons

ZURICH

L'Armée du Salut. — L'Armée du Salut vient d'ouvrir à Zurich un home pour femmes à la Wolkenstrasse, qui est un modèle du genre. On a aménagé en home deux maisons contiguës ayant trois façades libres. L'asile renferme 39 chambres, où sont installés 104 lits, dont quatre pour enfants. Tout cela est largement aéré, clair et confortable. Au rez-de-chaussée ont été installés le bureau de l'asile, qui est en même temps bureau de placements gratuits, une salle de travail et un restaurant pour les passantes et un réfectoire pour les pensionnaires.

La partie « refuge » du home, destinée à des hospitalisées d'une catégorie spéciale, est distincte de la partie affectée aux pensionnaires et passantes ordinaires.

L'asile de nuit tient des lits à la disposition des passantes à raison de 30 centimes.

L'Armée du Salut possède en Suisse trois refuges pour femmes, disposant de 48 places en tout ; un asile de nuit pour femmes, à Genève, disposant de 25 lits ; un home à Zurich, avec 104 lits ; deux asiles de nuit pour hommes, avec 152 lits ; une maison de travail pour hommes, avec 100 places, et un asile pour détenus libérés, à Könitz (25 places).

Œuvres protestantes. — L'Union chrétienne des jeunes gens de Zurich et le comité de construction du « Gymnase libre » — établissement d'enseignement populaire chrétien — ont recueilli, par le moyen d'une collecte, 195,000 francs pour les œuvres qu'ils poursuivent.

BERNE

Le français sur le réseau jurassien. — L'interpellation de M. Virgile Rossel au Conseil national sur la germanisation des chemins de fer du Jura bernois, semble porter ses fruits. La Direction du deuxième arrondissement fait insérer dans les journaux jurassiens une annonce demandant un certain nombre d'apprentis de langue française pour le service des stations.

VAUD

Pour la défense de l'ordre. — Une garde civique est en voie d'organisation à Vevey. Les citoyens qui en ont eu l'idée entendent prêter main forte à la police en cas de désordres comme ceux provoqués par la dernière grève des chocolatiers.

VALAIS

Traffic du bétail avec le canton de Berne. — A la suite de deux cas de fièvre aphteuse constatés à Zermatt et à Glis, le gouvernement bernois a pris un arrêté imposant une quarantaine de 12 jours à tout bétail valaisan se présentant à la frontière bernoise.

Le Département de l'intérieur du Valais a protesté immédiatement contre cette mesure et en a demandé l'abrogation. Sur le refus de l'Autorité cantonale bernoise, il s'est adressé au Département fédéral de l'Agriculture pour lui demander d'annuler la décision en question, que ne peut légitimer la situation sanitaire dans le canton du Valais.

Reste à attendre la décision de Berne.

NEUCHÂTEL

Les corrupteurs. — La Cour d'assises de Neuchâtel a condamné à la prison deux personnages, les nommés Sasso Martin, Italien, et Erath Jules-François, Fribourgeois, émules de l'ignoble Solcillard, moins l'assassinat.

GENÈVE

Les Philiberts. — Le Genevois saluo la constitution en parti du groupe Philibert Berthelier comme la fin d'un équivoque dommageable au parti radical. Il écrit :

Enfin, nous savons ce que veut le Philibert Berthelier : quelques sièges au Grand Conseil. On annonce en effet, que, mardi soir, les membres du « Philibert Berthelier » ont décidé de se constituer en parti politique, qui présentera des candidats aux prochaines élections. Avec quel programme ? L'abrogation de la loi important suppression du budget des cultes.

Eh bien, voilà qui n'est pas pour nous déplaire. Nous entendons du point de vue politique, car les situations seront désormais nettes, et l'épithète « radical » ne pourra plus être travestie à plaisir par « ceux du Philibert ».

Quant à l'initiative des Philiberts, le Genevois ne la juge pas redoutable :

Il est, au surplus, certain que l'initiative fera beaucoup moins de bruit que d'aucuns l'espèrent ou que d'autres l'appréhendent. Un nouveau vote relatif à la Séparation ne saurait que renforcer la majorité obtenue en juin dernier.

Le correspondant genevois de la Gazette de Lausanne écrit :

Un parti nouveau s'est formé à la suite de la campagne antiparlementaire, à l'initiative d'un glorieux nom du passé, Philibert Berthelier, et se prépare à faire rentrer au Grand Conseil une personnalité politique très habile, M. Pierre Moriaud. Comme tremplin électoral, ce nouveau parti a choisi la question confessionnelle. Sans attendre l'entrée en vigueur de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, il entend, au moyen de l'initiative populaire, poser à nouveau la question au peuple, tandis que, plus clairvoyants et plus conscients de leur responsabilité, les corps directeurs de l'Eglise nationale ont loyalement accepté la situation nouvelle qui leur était faite.

Supposons un instant que l'initiative aboutisse ; qui donc empêchera les séparatistes de poser une troisième fois la question au peuple dans quelques mois ? Et quand sortiront-ils non de ces agitations qui troublent la politique genevoise et jettent la division parmi les électeurs ?

Lettre de Genève

(De notre correspondant.)

Notre époque est plus humanitaire que vraiment humaine ; elle aime les glorieux et les assassins, pour leur originalité et aussi pour les malheurs qu'on leur suppose. On ne sait plus punir.

Ces mots ne préparent pas de longues réflexions sur la grâce de Solcillard. Le crime des deux évadés de l'asile de Bal-Air était beaucoup plus banal, moins éclatant, moins horrible. C'était de simples cambrioleurs. Leurs avocats, aidés d'un médecin aliéniste, n'avaient pas eu de peine à démontrer leur irresponsabilité et tous deux purent couler tranquillement dans notre magnifique asile des jours en apparence heureux. Mais le plaisir résida dans le changement, et la vie leur était monotone : aussi ont-ils réussi à s'évader de l'asile, puis de Genève, puis de la Suisse.

En une course éperdue, héroïque Marathon de deux désespérés, ils ont franchi le Jura, puis, pour voir encore du pays, des horizons larges et de belles aventures, ils tentèrent de s'engager dans la légion étrangère. C'est alors que se termina leur équipée, à Morez. Ils étaient repris. L'un n'ayant pas été condamné et étant parvenu à faire l'irréfutable démonstration de sa lucidité, ne sera pas réinterné, ni

LE FRA ANGELICO de M. Henri COCHIN

La Liberté, qui s'intéresse si vivement à cette belle collection des Saints de la Librairie Lecoffre, dont si grand honneur revient à la sagace direction de M. Henri Joly, a peut-être déjà parlé de cet excellent Fra Angelico, la meilleure monographie consacrée en français au pieux frondeur du couvent de l'Observance de Saint-Marc, à Florence, la seule qui ait pris plus d'intérêt à l'envisager en tant que moine qu'en tant que peintre et à soigneusement reconstituer son milieu médieval tour à tour fiesolan, florentin, cortonaite, folignate et enfin romain. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas la vertu de résister au plaisir d'y toucher à mon tour, le sujet m'ayant tant passionné autrefois à Florence, et le livre venant de me procurer cette bien grande joie de rajouter en mon cœur tant d'impressions d'airs.

Parmi toutes les personnes qui lisent un livre d'érudition présenté sous une forme aussi artistique, combien se doutent de la peine que c'est de faire revivre le passé avec le minimum d'erreurs que cette recherche de la forme expressive peut amener. A moins d'avoir la conscience légère de l'abbé de Vertot, on n'est jamais assez informé ; l'embûche est partout : chaque mot est à contrôler ; il y a surtout toujours une étourderie à commettre ; il y a toujours un document

dont on pouvait tirer profit qui a été omis, et je me souviens qu'avant voulu jadis résumer aussi brièvement que possible la vie de Fra Angelico, après lecture des ouvrages les plus divers, depuis l'allemand du P. Beissel et l'italien de M. B. Supino, jusqu'à la brochure de M. l'abbé d'Alex et la livraison de M. Peladan, ma première phrase se trouva conçue de façon telle, sans que j'y ai vu malice, qu'elle impliquait ceci : le couvent de San Domenico, à Fiesole, où, en 1407, se présentaient les deux jeunes gens de Vicchio dans le Mugello, Benedetto et Guidolino qui devaient être notre Bienheureux, ne savait être qu'une maison dont l'ancienneté n'entraînait même pas en question. Or, le couvent de Fiesole était tout récemment bâti... M. Cochin nous en fait l'historique ; et je conseille à chacun de se rendre compte de l'intérêt qu'il y a eu et de ce qu'il a gagné en certitude sur Fra Angelico. Que signifiait pour moi le détail en soi ? Rien. Mais il soulignait à décourager de poursuivre la lecture de mon texte tout lecteur mieux informé que moi. J'ignorais même avoir passé à côté d'un piège et y être tombé.

Devant s'occuper du saint plus que de l'artiste, M. Cochin, lui, s'est trouvé nécessairement amené à se préoccuper du milieu ecclésiastique, des supérieurs et des compagnons de Fra Angelico, et c'est ainsi que le plus simplement du monde, mais par une voie dont on s'était peu avisé avant lui, il nous a donné d'un sujet qui paraissait épuisé, dont on croyait avoir tout dit, une version hardiment nouvelle. Oh ! ce n'est pas que le Saint y soit très présent. C'est à peine si on le voit vivre et agir, passer, au

travers de ce livre qui lui est consacré, passer de ce pas silencieux et anonyme des pieds déchaussés, et il faut se garder de chercher là le portrait poussé jusqu'aux ties de la physionomie qu'on trouvait l'autre jour dans les évocations de Venise au XVIIIe siècle, par M. Philippe Monnier. Il s'agit un peu ici d'une belle médaille perdue que l'on n'arrive à reconstituer à peine que d'après de frustes empreintes. C'est de la sculpture en creux avec mille précautions tâtonnantes. A force de chercher autour du saint, d'interroger les pierres, les sites et les registres, on espère trouver sa trace, la moulure de son geste dans les événements, alors que c'est le contraire qu'il nous faudrait et que nous n'aurons sans doute jamais... Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et les Saints heureux non plus. On a l'impression que celui-ci fut l'un des plus heureux, sinon même le plus heureux de tous. Il ouvra et pria dans la sérénité du cœur et ce fut tout. C'est de l'œuvre encore plus que des témoignages contemporains qu'il faut inférer la sainteté.

La tendance générale de la collection est comme on le sait de ramener autant que possible les saints à leurs proportions humaines, de nous montrer qu'ils furent parmi nous tels que l'un de nous pourrait être. J'en fais ce que je pourrai. Dans le cas particulier, Fra Angelico en bénéficie. On nous l'avait un peu trop mis à l'écart dans l'histoire de l'art comme une sorte de visionnaire mystique, mieux apte à tracer les plus nobles et allongés de belles robes fleuries qu'à dessiner des corps en chair et en os ; perdu dans un continu ravissement, indifférent aux beautés matérielles de la

nature, bref un illuminé de pieuses images, touchant à peine terre, et sans rien de commun ou presque avec l'exercice d'un métier manuel. On semblait se venger de ce qu'il eût été le seul peintre à nous montrer un paradis vraiment paradisiaque et à avoir connu déjà ici-bas la communion des saints, en le retranchant du contact des artistes moins suaves, par qui la chaîne ininterrompue de la découverte du relief et des formes vivantes va de Cimabue à Michel-Ange. Désormais, Fra Angelico, en dépit de M. Bernhard Berenson, est un anneau de cette chaîne. M. Cochin nous restitue Fra Giovanni aussi réaliste que n'importe lequel de ses confrères et mis à part par la piété de son inspiration sans être aucunement par une infériorité de métier. Il sait son métier de fresquistes aussi bien qu'un Andrea del Castagno ou qu'un Masaccio. L'inspiration seule diffère et vient d'une autre source. Quelques pages définitives ont été enfin écrites là-dessus. Le livre contient trois chapitres merveilleux et de première importance, ceux intitulés Fiesole, Florence avant la fondation de San Marco et San Marco. On ne pourra plus écrire sur l'histoire de l'art italien au XVme siècle sans consulter cette centaine de pages d'une biographie de saint.

Biographie extrêmement réduite, je l'ai déjà dit, en tant que biographie, et d'autant plus que M. Henri Cochin a dédaigné de reprendre les anecdotes qui traînent partout, quoiqu'il y fasse allusion quelquefois. Et pourtant, le livre fermé, on a tout de même une vision morale si l'on peut ainsi dire de Fra Angelico. Au lieu du moine impondérable, tel que lui-même en a repré-

senté, soulevé par l'extase, par le léger contact de la main aimantée d'un bel ange à robe flottante, on le voit simplement aller et venir, affairé, souriant et dévot sous les arcatures neuves du clair corridor et des cellules où il travaille ; on le voit en conversation avec Michelozzo, l'architecte, avec Cosme de Médicis qui paye la bâtisse ; avec saint Antonin qui vient d'échanger le cloître pour l'archevêché ; on le voit accepter les commandes, débattre les dimensions et les personnages mais, lorsqu'il s'agit du prix, renvoyant auprès de ses Supérieurs, ne voulant rien savoir de l'argent qu'il gagne à son Ordre ; on le voit s'en aller à pieds, bâton à la main par les routes de l'Italie, longeant le lac Trasimène, attentif au paysage afin de s'en souvenir dans les fonds de ses peintures et, arrivé à Rome, à l'appel d'Eugène IV, retrouvant à la Minerve le souvenir de sainte Catherine de Sienne. Il y mourut en 1455, à l'âge de soixante-six ans, « probablement le 18 mars, peu de jours avant son pasteur Nicolas V ».

Pendant les mois févriers de l'été où la Ville Eternelle s'assoupissait dans la maluria, il était loisible à ce moine « ardent au bien » de quitter ce chef-d'œuvre le plus accompli de l'art religieux, celui qu'il a entrepris dans ce Studio du Pape Nicolas V, qui « doit être identifiée avec la chapelle que nous voyons encore au Vatican, dédiée à saint Etienne et à saint Laurent ». C'est alors que Fra Angelico est appelé à Orvieto. Et à propos de cet Enrico Monaldeschi, « célèbre dans les troubles civils qui ont ensanglanté Orvieto », et avec qui le saint religieux aura à traiter, M. Cochin remarque : « Jusqu'au bout

de sa carrière, Fra Giovanni devra frayer avec des violents et des guerriers ». C'est justement qu'un moine comme Fra Angelico est la rançon des violents et des guerriers d'un tel siècle. Et à ce propos, qu'il me soit permis de revenir à un premier chapitre, au nombre des événements qui ont pu façonner l'esprit du saint, alors qu'il n'était qu'un enfant, du Mugello, cette extraordinaire apparition des Penitents blancs, que l'auteur trouve à caractériser en termes aussi frappants que ceux-ci : « Ces innombrables innocents étaient partis de villes criminelles et dévastées, de charniers pleins de cadavres, ou les avaient traversés et sur leurs pas, ville par ville, bourg par bourg et maison par maison, naissait la peste noire ».

Une seule touche de ce genre suffit à révéler l'artiste dans le savant. Et les trois chapitres de documentation historique serrée, de haute critique, de synthèse clairvoyante, dont j'ai dit qu'il faut mettre hors pair, en sont pleins. Il va de soi qu'un livre englobé dans une collection déterminée doit se resserrer dans certaines limites et s'accommoder de certaines entraves ; je trouve absolument merveilleux que le texte de M. Cochin les supporte si allègrement. Le jour où, un peu modifié et complété par un public moins spécial, beaucoup moins profane en sainteté, beaucoup moins en art, il comportera une analyse descriptive minutieuse et complète de l'œuvre du « peintre de la paix de l'âme », nous aurons probablement alors la meilleure monographie qui existe de Fra Angelico non seulement en France mais dans le monde, sans en excepter même l'œuvre monumentale de M. Langton Douglas.

De la collection Les Saints. — Lecoffre, éditeur, Paris.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 1 octobre.) — Le Conseil accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de M. Théodore Miedinger de ses fonctions de directeur de l'Ecole secondaire de la Broye, à Estavayer.

Il nomme en son remplacement M. le professeur Joseph Delabay.

Il nomme, en outre: M^{lle} Lucie Dunand, à Villarepos, institutrice à l'école des filles de Vaulruz; M^{lle} Agnès Stajessi, à Fribourg, institutrice à l'école inférieure des garçons de Charmey;

MM. Carl, Norbert, de Courtételle (Jura bernois), instituteur à l'école des garçons d'Aumont; Clerc, Henri, à Estavayer-le-Gilboux, instituteur à l'école mixte d'Estavayans; Grossrieder, François, à Schmitten, instituteur aux écoles allemandes de Fribourg; Heller, Max-Gottlieb, de Courlevon, instituteur à l'école supérieure mixte de Berg; Joye, Joseph, à Montet, instituteur à l'école des garçons de Ponthaux;

Oherson, Jules, à Villaraboud, instituteur à l'école des garçons de Massonnens; Rudin, Théophile, de Ziefen (Bâle-Campagne), instituteur à l'école libre publique de Heitenried;

Vorlet, Henri, à Villeneuve, instituteur à l'école des garçons de Montagny-la-Ville.

L'élection de la Singine. — Les électeurs du district de la Singine nommeront demain deux députés au Grand Conseil, pour remplacer MM. Brugger et Ebischer, décédés.

Les délégués des communes ont désigné comme candidats deux citoyens qui jouissent d'une considération méritée dans le pays: M. Peter Öfner, syndic de Planfayon, et M. Marlin Schwaller, conseiller communal, à Saint-Antoine.

Les électeurs ratifieront certainement ce choix par l'unanimité de leurs suffrages.

Assurance immobilière. — Le Conseil d'Etat a fixé à 1 fr. 85 par mille francs de valeur assurée le taux de la cotisation de l'assurance immobilière contre l'incendie pour l'année 1906 (perception de 1907).

Instruction publique. — Les Directeurs de l'Instruction publique des cantons de la Suisse romande se réuniront à Fribourg lundi en conférence.

Locaux scolaires. — Nous recevons une lettre où un père de famille se plaint que, l'autre jour, à la rentrée des écoles primaires, les enfants que leurs parents conduisaient en classe à l'ancienne maison de bienfaisance, aient dû être renvoyés à la maison, les locaux et le matériel n'étant pas prêts. Le fait n'est malheureusement que trop vrai et trop déplorable; mais nous estimons que les plaintes que nous avons reçues ou que nous avons entendu formuler devraient plutôt avoir leur écho au sein de la commission des écoles, de la commission de l'édilité et du conseil communal, car il est difficile à la presse, si elle a le souci de n'être pas injuste, d'établir des responsabilités, à moins de se livrer à une enquête.

Histoire de l'art. — A partir de lundi, 7 courant, M. le professeur Schläpfer donnera, au Technicum, certains

cours pouvant tout particulièrement intéresser le public de notre ville. Nous citerons: histoire de l'art dans l'antiquité, le mercredi matin de 8 à 9 h., et le vendredi soir, de 4 à 5 h.; histoire de l'art pendant la Renaissance, le lundi, de 10 à 11 h., et le vendredi, de 5 à 6 h.; histoire de l'architecture dans l'antiquité, (pour architectes, entrepreneurs, conducteurs de travaux, etc.), le mercredi soir, de 5 à 7 h.

Il sera donné, en outre, un cours sur les lois ornementales, qui aura lieu, le mardi soir, de 5 à 6 h., et le jeudi soir, de 6 à 7 h.

Ecole secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg. — La réouverture des cours a eu lieu mardi dernier, 1^{er} octobre. Sur les 69 élèves qui ont subi l'examen d'admission, 64 ont pu être admis, dont 17 provenant des écoles des Places, 17 de la Neuveville, 7 des écoles allemandes du Bourg, 6 des écoles françaises de l'Auge, 5 des écoles françaises du Bourg, 3 des écoles allemandes de l'Auge, 2 de l'école réformée, 5 de l'école régionale de Guin, 1 des écoles de Villars-sous-Glâne et 1 de Grolley. Le 1^{er} cours compte donc 64, et le second 38 élèves; total 102 élèves.

Visite. — Notre ville aura demain dimanche, la visite de la Philharmonia italienne de Berne. Cette musique jouera, aux Charmettes, à 3 heures et à 8 heures du soir.

Viticulture. — La commission cantonale de viticulture s'est réunie samedi dernier à Praz, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Weissenbach, chef du Département de l'agriculture. Assistaient à la réunion, M. Ernest Buman, commissaire cantonal pour le district de la Broye, M. Guillard-Chervet, commissaire cantonal pour le district du Lac, M. Lademann, préfet, M. Henri Guillard, député, M. Noyer, instituteur à Sugiez et M. Collaud, chef de service. La commission a visité avec beaucoup d'intérêt les champs d'essais de vignes américaines greffées, organisées par M. l'instituteur Noyer, à Sugiez et à Praz. Elle a procédé également à une inspection des foyers phylloxériques récemment découverts dans deux vignes de Praz. Dans une séance de l'après-midi elle s'est occupée des mesures à prendre pour la lutte contre le phylloxéra comme aussi de la reconstitution du vignoble phylloxéré.

Chronique bulloise. — On nous écrit:

Voilà passée depuis huit jours la foire de la Saint-Denis. Bulle a repris sa physionomie habituelle. Les balayeurs de la ville ont terminé leur œuvre d'assainissement, accomplie à sec. Il semble que quelques jets d'hydrant auraient été de saison entre la pelle et le balai des ouvriers de l'édilité. Après une semaine de loie, de concours et de marchés-exposition, il y avait sur certaines places de la ville des amoncellements riches d'odeurs et de microbes. Notre édilité aurait, dans ce domaine, à réaliser un progrès qu'apprécieraient la population et les nombreux étrangers qui passent à Bulle.

Une autre lacune indigne d'une ville de progrès est l'absence d'indicateurs aux entrées de la ville et aux principaux carrefours dans l'intérieur de celle-ci. Les nombreux cyclistes, par exemple, qui entrent en ville par la route de Fribourg, arrivés au tilleul, doivent s'arrêter et demander la direction de Vevey, Charmey ou Château-d'Écluse. Un inconvénient analogue se présente pour les voyageurs arrivant du côté du Tirage et se

dirigeant vers Broc, Charmey, la Haute et la Basse-Gruyère. De plus, dans des localités moins importantes et aux prétentions moins progressistes que Bulle, à Riaz, par exemple, on peut lire au bord de la route une invitation aux cyclistes à ne pas dépasser telle allure. A Bulle on ne trouve rien de semblable, malgré le règlement sur cette matière élaboré et publié par les soins de l'autorité communale, mais qui n'existe que sur le papier et qui n'a, je crois, pas reçu à ce jour la moindre sanction.

A Orsonnens. — On nous écrit: Dimanche 29 septembre, Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, s'est rendu au nom du Chef du diocèse, à Orsonnens, pour y procéder à la consécration du nouvel autel de l'église paroissiale.

Cet autel a été élevé grâce aux dons de chacune des familles de la paroisse: elles ont répondu avec empressement aux desirs de leur dévoué pasteur. Ce fut donc, dimanche, une fête de famille où le curé et les fidèles purent à juste titre se réjouir de l'œuvre accomplie.

A peine entré dans l'antique église, le visiteur est frappé par l'effet vraiment heureux que produit le nouvel autel. Cet autel gothique est en marbre blanc, mais d'heureuses incrustations de marbre vert en tempèrent l'éclat et l'harmonisent avec l'édifice.

Les constructeurs, M. le professeur Roncoroni et M. Levi, à Mendrisio, ont non seulement utilisé de beaux et de bons matériaux, mais ils ont poussé jusqu'au scrupule le soin de bien finir leur travail: la sculpture, le polissage des marbres, le montage des pièces ne laissent rien à désirer.

Nos artisans. — Le jury de l'exposition internationale d'Olmutz a décerné une médaille d'argent à M. G. Zuber, cordonnier à Morat, pour ses spécialités chimiques.

Représentation à Promasens. — On nous écrit: Le succès obtenu par la jeunesse de Promasens dans les représentations théâtrales qu'elle a données ces trois derniers dimanches a dépassé toute attente. De toutes les paroisses environnantes, en particulier de Porsel et de St-Martin, on est accouru pour applaudir l'excellent phalange d'acteurs formée par M. l'instituteur Rouiller. Celui-ci a fait preuve, dans le choix des pièces, d'un goût très sûr.

Le drame Marie-Anoinette est une pièce très touchante et la comédie est extrêmement amusante et ne renferme pas un mot qui puisse être blâmé. M. Rouiller a reçu de divers côtés des sollicitations si pressantes qu'il a dû se décider à donner encore une représentation — irrévocablement la dernière, — demain dimanche, 6 octobre, à 8 h. Il y aura, nous n'en doutons pas, de nouveau salle comble. La recette sera affectée tout entière à une œuvre de bienfaisance.

Tramways de Fribourg. — Le bulletin des recettes des tramways de Fribourg indique pour le mois de septembre un total de recettes de 8,627 fr. contre 8,787 fr. en 1906, d'où diminution de 160 fr. Pendant les neuf premiers mois de cette année, les recettes totales ont été de 67,323 fr. contre 69,504 fr. pendant la même période en 1906, d'où diminution de 2,181 fr.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre. — Le funiculaire Neuveville-Saint-Pierre a fait pendant le mois de septembre 1945 fr. de recettes contre 1634 fr. en 1906, d'où augmentation de 311 fr. Les recettes totales pendant les neuf

premiers mois de cette année s'élevaient à 11,846 fr. contre 12,317 fr. pendant la même période en 1906, d'où diminution de 471 fr.

Abattoirs. — Il a été abattu aux abattoirs de Fribourg du 1^{er} au 30 septembre 1907:

13 bœufs; 204 vaches; 11 génisses; 15 taureaux; 230 veaux; 246 moutons; 4 chèvres; 355 porcs; 7 chevaux.

SOCIÉTÉS

L'Épargne. — Soirée familiale, le dimanche 6 octobre, à 8 h. du soir, à la grande salle de la Brasserie des Tanneurs (Auge).

Société fédérale des sous-officiers. — Section de Fribourg. — Assemblée générale, lundi 7 octobre, à 8 h. du soir, au local: Café de la Viennoise, 1^{er} étage.

Tractanda: 1. Admissions, démissions; 2. Tir d'automne; 3. Renouvellement du comité (série sortante: vice-président, secrétaire, bibliothécaire et un assesseur); 4. Divers.

Société de gymnastique d'hommes. — La reprise des cours aura lieu mercredi, 9 octobre, à 8 h. 1/2, à la salle de gymnastique des Grand-Places.

Les personnes intentionnées de participer à ces exercices hygiéniques, sont priées de se présenter au dit local au jour et à l'heure indiqués ci-haut.

MARDI 3 OCTOBRE

Réunion des Mères chrétiennes à l'église de Notre-Dame, à 7 h. 1/2. Sainte Messe.

Dimanche 6 octobre

SOLENNITÉ DU ROSAIRE

Dans une admirable encyclopédie sur le Rosaire, dont nous résumons quelques passages, Léon XIII a montré comment les mystères du Rosaire indiquaient les remèdes propres à guérir les maux de la société.

Par les mystères joyeux, l'Eglise met devant nos yeux les vertus pratiquées à Nazareth. Quelle sainteté de vie dans la sainte Famille! Jésus, Marie et Joseph sont heureux de leur pauvreté. Ils travaillent durement pour gagner le pain de chaque jour, mais leur union à Dieu, leur esprit de foi sanctifie ce travail et répand des roses sur ces épines. La paix, la grâce divine, la joie spirituelle, la simplicité, la concorde parfaite entre eux font de cet atelier de Nazareth un vestibule du ciel. Que tous ceux qui travaillent regardent ce beau modèle de sainteté et de respect mutuel. Que les parents y puisent des leçons pour l'éducation des enfants et un attrait pour la vie de famille.

Les mystères douloureux nous montrent comment Jésus et Marie ont accepté et sanctifié les souffrances du corps et de l'âme. Dans ces cinq mystères douloureux, nous voyons le Christ nous apprendre la pénitence, la patience, la résignation. « Se résigner, c'est mettre Dieu entre la douleur et soi », c'est donc en émousser la pointe, en enlever l'amertume.

Les mystères glorieux nous transportent au-delà du tombeau; nous voyons ce qu'il y a dans l'autre monde pour ceux qui ont vécu dans l'état de grâce et la fidélité à Dieu. Ceux-là, comme Jésus et Marie, après avoir souffert sur la terre, après avoir sanctifié leurs devoirs d'état par l'union à Dieu, reçoivent au centuple la récompense de leurs souffrances. Le Ciel est infiniment et éternellement beau; il vaut la peine de le gagner.

Eglise de Notre-Dame. — Fête titulaire de la Confrérie du Rosaire. A 6 h. Messe basse. 8 h. Messe chantée, avec sermon allemand. Bénédiction. A 2 h. Vêpres, sermon français, procession de la Sainte Vierge, Bénédiction. 7 1/2 h. Rosaire devant le Saint-Sacrement exposé. Samedi, dès 2 h. jusqu'au coucher du soleil, dimanche, les fidèles peuvent, moyennant la confession et la communion, gagner une indulgence plénière autant de fois qu'ils visitent l'église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Eglise des RR. PP. Cordeliers. A 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h. Messes basses. 9 h. Office. 10 1/2 h. Messe basse. A 2 1/2 h. Vêpres et Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Capucins. A 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. Messes basses. 10 h. Messe basse.

Eglise Sainte-Ursule. A 6 h., 7 1/2 h. Messes basses. 8 1/2 h. Messe pour les élèves du Technicum. 4 h. Vêpres et Bénédiction. N.-B. — La récitation du Rosaire aura lieu, le dimanche, après les Vêpres et les autres jours, à 6 1/4 h. du soir.

Eglise de la Visitation. A 5 1/2 h., 7 h. Messes basses. 5 h. du soir. Sermon et Bénédiction.

Eglise de la Maigrange. 7 1/2 h. Office. A 3 h. Vêpres et Bénédiction.

Chapelle de l'Institut agricole à Péroles. A 6 h. Messe basse, avec sermon et communion. 12 1/2 h. Chapelle.

SERVIZIO PER GLI ITALIANI Chiesa di Notre-Dame. Alle ore 9 1/2. Messa e predica del Sac. F. Sarago.

Eglise de Notre-Dame. LUNDI 7 OCTOBRE. A 9 h. Messe de la Congrégation des Dames par M^{me} Quartenoud-Grosset.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 6 OCTOBRE

NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE

Collège de Saint-Nicolas

A 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h., 7 h. Messes basses. 8 h. Office pour les enfants. 9 h. Messe basse avec sermon. 10 h. Office capitulaire. A 1 1/2 h. Vêpres pour les enfants. 3 h. Vêpres capitulaires. Bénédiction. 6 h. Prières du Rosaire et Bénédiction du Saint-Sacrement.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 1/2 h. et 8 h. Messes basses. 9 h. Office et sermon. A 1 1/2 h. Vêpres et Bénédiction. 7 h. Chapelle.

Eglise de Saint-Jean

FÊTE DE LA DEDICACE DE L'ÉGLISE. A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe des enfants avec instruction. Chants. 9 h. Grand-Messe solennelle avec sermon. Bénédiction. A 1 1/2 h. Vêpres solennelles, procession et Bénédiction. 6 1/2 h. Chapelle.

Eglise du Collège

A 6 h., 6 1/2 h. Messes basses. 8 h. Office des étudiants. Instruction. 9 1/2 h. Messe des enfants. Instruction. 10 h. Office paroissial. Instruction. A 1 1/2 h. Vêpres des étudiants. 2 1/2 h. Vêpres paroissiales.

Eglise de Notre-Dame

Fête titulaire de la Confrérie du Rosaire. A 6 h. Messe basse. 8 h. Messe chantée, avec sermon allemand. Bénédiction. A 2 h. Vêpres, sermon français, procession de la Sainte Vierge, Bénédiction. 7 1/2 h. Rosaire devant le Saint-Sacrement exposé.

Samedi, dès 2 h. jusqu'au coucher du soleil, dimanche, les fidèles peuvent, moyennant la confession et la communion, gagner une indulgence plénière autant de fois qu'ils visitent l'église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h. Messes basses. 9 h. Office. 10 1/2 h. Messe basse. A 2 1/2 h. Vêpres et Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Capucins

A 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h. Messes basses. 10 h. Messe basse.

Eglise Sainte-Ursule

A 6 h., 7 1/2 h. Messes basses. 8 1/2 h. Messe pour les élèves du Technicum. 4 h. Vêpres et Bénédiction. N.-B. — La récitation du Rosaire aura lieu, le dimanche, après les Vêpres et les autres jours, à 6 1/4 h. du soir.

Eglise de la Visitation

A 5 1/2 h., 7 h. Messes basses. 5 h. du soir. Sermon et Bénédiction.

Eglise de la Maigrange

7 1/2 h. Office. A 3 h. Vêpres et Bénédiction.

Chapelle de l'Institut agricole à Péroles

A 6 h. Messe basse, avec sermon et communion. 12 1/2 h. Chapelle.

SERVIZIO PER GLI ITALIANI Chiesa di Notre-Dame

Alle ore 9 1/2. Messa e predica del Sac. F. Sarago.

Eglise de Notre-Dame

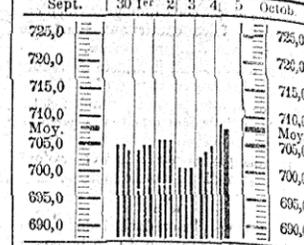
LUNDI 7 OCTOBRE. A 9 h. Messe de la Congrégation des Dames par M^{me} Quartenoud-Grosset.

ÉPHÉMÉRIDES HISTORIQUES

6 octobre 1101. — Mort de Saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux. 6 octobre 1499. — Louis XII, roi de France, s'empara de Milan. 6 octobre 1814. — Consécration de l'église catholique de Morges par Mgr Jenny, évêque de Lausanne.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg. Altitude 642m. Longitude Est Paris 49° 48' 18". Latitude Nord 46° 47' 38". Du 5 octobre 1907.



THERMOMÈTRE C.

HUMIDITÉ

Température maximum dans les 24 h.: 11°. Température minimum dans les 24 h.: 4°. Eau tombée dans les 24 heures: 4 mm.

Etat du ciel: brouillard. Sarine au Pont de Saint-Jean: hauteur, m. 1,30.

Température: 11°. Etat de l'eau: clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich:

Température à 8 heures du matin, le 4 octobre:

Paris 9° Vienne 11° Rome 19° Hambourg 13° Pétersbourg 2° Stockholm 4°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 5 octobre, à 7 h.:

Deau temps à Lausanne, Sierre, La Chaux-de-Fonds, Thonon et Schaffhouse. Pluie à Lucerne, Lugano et dans l'Engadine. Aléurs, couvert. Lugano et Sierre ont la température la plus élevée, 14°; puis viennent Vevey et Montreux, avec 13°; St-Moritz, à 2°, température la plus basse.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale. Zurich, 5 octobre, midi. Ciel nuageux, même température, faibles chutes de pluie par places.

Sommaire des revues

LA REVUE POPULAIRE. — Le journal de la famille le plus varié dans son texte, le plus abondamment illustré est certainement La Revue Populaire, qui paraît chaque semaine en fascicule grand format de 16 pages.

Cette excellente publication s'est donné le large programme qui suit: Actualités. Mœurs. Education. Etudes diverses: historiques, scientifiques, sociales, et littéraires. Réécits. Contes. Voyages. Invention et Découvertes. Commerce. Industrie. Faits divers. Médecine. Hygiène. Enseignement ménager. Travaux féminins. Cuisine. Variétés.

Illustrations: Portraits de personnages du jour. Vues de villes et de paysages. Sujets divers, d'histoire politique et naturelle, géographique, sinistres, guerres, combats, modes, etc., etc.

La Revue Populaire coûte 5 fr. 20 par an (Bureaux à Estavayer-le-Lac). Cette publication se vend 10 cent. le numéro, dans les kiosques et les Librairies.

D. PLANCHEREL, gérant.

Les millions de Zézette

Par CHARLES SOLO

C'en était fait de sa vilaine personne si Joe n'était pas venu à son secours. Le cadet des Blackbaern s'empara du ciseau ayant servi à ouvrir la caisse et du manche il cogna sur les doigts de son frère.

Vaincu par la douleur, celui-ci se décida à lâcher prise. — De quoi te mêles-tu? Laisse-moi donc en finir avec cette canaille, ne vois-tu pas qu'il s'est moqué de nous? fit Jim, dans une attitude menaçante.

— Tu n'auras donc jamais pour un penny de bon sens, mon pauvre Jim? — Voudrais-tu que, pour nous avoir fait enlever des cailloux, je me prosternais à ses pieds, comme l'Exigeait tantôt? — Pas le moins du monde. Mais il faut le laisser s'expliquer. Après tout, il ne les a pas avallés, ces diamants, et nous devons savoir...

Débarrassé de la formidable étreinte qui avait failli lui couper la respiration pour toujours, le vicomte revenait graduellement à lui.

— Tu es une brute, Jim L., une vraie brute! Joe, lui, est un sage, et moi, je reste le dernier des imbéciles.

Il eut une pensée qui lui permit d'aspirer de faibles bouffées d'air. — Je suis un imbécile! Je me rappelle

certaines circonstances et je sais où est le trésor.

— Tu sais où il est... mais parle donc, animal!... ne vois-tu pas que je trépigne comme si tous les feux de l'enfer me grillaient déjà les talons.

— Le vieux Josselin, d'accord avec ce gueux de Zimbo, a été plus adroit que nous: son départ pour la foire de Klipdam, son projet de ramener un détachement de la police montée n'étaient que ruses pour nous faire passer les diamants sous le nez.

— C'est bien simple! le wagon roule maintenant sur la route de Klipdam.

Cette révélation imprévue laissa Jim tout penard.

Joe avait retrouvé tout son calme. — Qu'allons-nous faire? demanda-t-il.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Tu vois, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Tu vois, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Tu vois, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous pourrions la rejoindre avant qu'elle n'ait atteint Klipdam.

— Mais il faudra livrer bataille... ces hommes se défendent.

— Nous choisirons le bon moment! Et puis, nous n'avons plus le choix des moyens!

— C'est vrai! nous ne pouvons plus hésiter; à trois, nous aurons facilement raison d'un blanc et d'une poignée de noirs qui s'éparpillera au premier coup de carabine.

— Obtiens nos querelles et reprendre notre chasse aux millions. La caravane n'a sur nous qu'une avance de deux journées: le bétail ralentit sa marche, en forçant les étapes nous

GRANDES PROVISIONS
de tuyaux en fer étiré
 noirs et galvanisés
 Raccords, marque G F.
 Robinetterie, laiton et acier.

PRIX DU JOUR
E. Wassmer
 FRIBOURG

MODES

A partir de mercredi 16 courant
EXPOSITION
 de modèles et nouveautés pour la saison d'hiver
 M^{me} LAUGIER, 11, Grand'Rue, 1^{er} étage.

AVIS & RECOMMANDATION

J'informe l'honorable public de la ville et de la campagne, que j'ai repris le magasin de **M. François Guidi, rue des Charoines, 121.**
 Je lui recommande mes articles tels que : denrées coloniales, épicerie fine, thé, biscuits, chocolats, liqueurs, huile pour machines, résinoline, carbolincum, huile à brûler marque spéciale T. S. S.; laines, cotons, déchets de coton, etc.; dépôt de filature de laine du pays, chanvre, lin.
 Je m'efforcerai de satisfaire ma clientèle par un service prompt et soigné.
B. Mülhauser, successeur.

MISES PUBLIQUES

Le soussigné exposera en vente, en mises publiques, le **vendredi 11 octobre**, à 2 1/2 h. après midi, à son domicile, ses **deux maisons** ensemble ou séparément. Les conditions seront lues avant les mises.
 Rendez-vous des miseurs à 2 1/2 h. H 4140 F 3906
Gottl. Stucky, armurier.
 Route de la Glâne, Fribourg.

AUX CHARMETTES

Dimanche 6 octobre
 dès 3 h. et à 8 h. du soir

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

la Philharmonica italienne de Berne

ENTRÉE : 50 cent.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Pharmacie Thurler & Kehler, rue de Lausanne, 13

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

On demande un

fromager

connaissant la fabrication du Gruyère et de l'Emmenthal, pour le Brésil. Conditions excellentes; voyage payé: 250 à 300 fr. nets par mois, d'après contrat — S'adresser à **A. de Negrelros, Avenue de Rottles, 5, Fribourg.** 3392

Mises publiques

L'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques, en son bureau, à Morat, le **mercredi 9 octobre 1907**, dès 10 h. du matin, 30 actions de la Caisse d'épargne de Comrades et une police d'assurance sur la vie de 10,000 fr. contractée auprès de la société « La Suisse », à Lausanne. Morat, le 3 octobre 1907.

Raisins du Valais

O. de Riedmatten, Nion. 4 fr. la caisse de 5 kg., franco

On demande pour de suite un serrurier-matouyre

S'adresser au magasin de fourneaux-potagers, en face de la gare. H 4127 F 3896

GRANDS MAGASINS

de Meubles & Tissus

vis-à-vis du Temple réformé

RUE DE ROMONT, 30 RUE DE ROMONT, 30
Ne pas confondre.

Lits complets, bois, sommiers, matelas et triangle Fr. 67.—
 Chiffonniers à deux portes, tiroirs et frontons » 45.—
 Armoires doubles » 55.—
 Tables rondes, bois dur » 35.—
 Tables sapin, vernies, avec pieds bois dur » 10.—
 Tables de nuit » 9.—
 Marchandises faites à la main et non à la machine.
BRUNSWIG, frères.

Administration des Eaux & Forêts

SOUMISSION

L'Administration des Eaux & Forêts, à Fribourg, met en soumission la fourniture et le montage des bois nécessaires pour la construction d'un chemin de fer aérien Pisciculture-Pérolles.

Quantités approximatives :

Env. 25 m³ bois de sapin rond et demi-rond
 » 45 m³ » » équarri
 » 5 m³ » » chêne équarri
 » 90 m² planches de 3,5 cm d'épaisseur
 » 250 m² toiture

Prendre connaissance des plans, avant-métré et conditions au bureau de l'Entreprise **Thusy-Hauterive, Avenue de Pérolles**, où les soumissions devront être remises, sous pli cacheté, **jusqu'au samedi 12 octobre, à 5 h. du soir.** 3879-1002
 Fribourg, le 4 octobre 1907.

Administration des Eaux et Forêts.

Hache-paille.
 Coupe-racines.
 Concasseurs.
 Buanderies.
 Ecrase-pommes de terre.
 Coupe-choux.

PRIX MODIQUES

E. WASSMER, Fribourg

Mises de bétail

Mercredi 16 octobre prochain, dès 10 h. du matin, **Suchet, Pierre**, à Semales, vendra, en mises publiques, tout son bétail, savoir : 15 vaches portantes, 12 génisses de 1 an et demi à 2 ans et demi; 1 taureau primé de 1^{er} choix, 1 bonne mule à 2 mains.
 Les mises auront lieu à son domicile, sous de favorables conditions de paiement. H 4024 F 3815-1033
 Semales, le 28 septembre 1907. L'exposant : **Suchet, Pierre.**

L'organisation militaire acceptée ?

Question Prime !

Il sera décerné à toute personne qui nous indiquera le nombre exact des voix pour ou contre l'acceptation de la Réorganisation militaire ou le nombre le plus rapproché à l'occasion de la prochaine votation du 3 novembre une prime de

Cent Francs

versée en espèces.

Conditions : Chacun est libre d'indiquer un chiffre quelconque pour ou contre l'acceptation : toutefois, chaque réponse devra être faite sur une enveloppe de chocolat « LUCERNA », provenant d'une tablette de 50 ou 100 grammes. L'indication devra donc porter, ou bien : « Accepté avec.... voix » ou : « Rejeté avec.... voix ».

Toutes les réponses nous parvenant après le 31 octobre, année courante, ne seront plus valables.

“ LUCERNA ”

Anglo-Swiss Milk Chocolate Co.

Hochdorf-Lucerne.

GROSCH & GREIFF

Envoi contre remboursement.

Rue de Romont, 26

Echantillons sur demande.

Nos rayons de tissus et d'étoffes sont au complet et nous prions notre clientèle de les visiter. Une grande partie est exposée dans nos étalages.

Etoffes pour robes

Nouveautés carreaux pour robes, grande occasion le mètre 1.65
 Lainages rayures haute nouveauté, 1 m. 10 de large, en grand choix, le m. 1.95
 Lainages écossais p. blouses et robes d'enfants, le mètre, de 2.75 à 1.65
 Cheviottes en toutes couleurs, unies et noires, immense choix, de 1.85 et 1.45

Etoffes pour blouses

Coutils pour blouses en grand choix, le m., 0.90, 0.75, 0.65
 Jolis écossais tissés, en coton molletonné, pour blouses et robes d'enfants, le m. 0.90
 Molletons tissés, imitation flanelle, jolis carreaux le mètre, 1.10 à 0.90
 Coutils imprimés, à deux côtés, pour blouses, le mètre, depuis 0.70

Etoffes pour chemises

Flanelles de coton p. chemises d'enfants et langes, le mètre, de 0.65 à 0.40
 Flanelles de coton rayées, p. chemises, très bonne qualité le mètre, de 0.75 à 0.60
 Flanelles de coton caronnées, dessins clairs et foncés, pour chemises, le mètre, de 0.50 à 0.65
 Oxfords pour chemises et caleçons, en rouge, uni et rayures, meilleure qualité de 0.85 à 0.65

Etoffes pour tabliers

Cotonnes pour tabliers, rayés et caronnées, riche assortiment le mètre, de 0.75 à 0.60
 Cotonnes pour tabliers, brochées, très bonne qualité le mètre 0.85
 Toiles écruées en toutes largeurs et prix le mètre, depuis 0.35
 Toiles blanches en toutes largeurs et prix le mètre, de 0.85 à 0.35

D'TREYER
de retour

RETOUR DE PARIS
M^{me} A. de R^{ÉMY}
GRANDE
Exposition de Chapeaux
Modèles haute nouveauté
depuis lundi 7 au
vendredi 11 octobre
(Hôtel de la Grappe, salons N° 1 et 2)

On demande à acheter
environ
200 litres de lait
par jour, au prix de 16 1/2 cent,
rendu à Fribourg, à partir du
1^{er} novembre.
Adresser les offres sous chif-
fres H 4132 F, à l'agence de pu-
blicité Haasenstein et Vogler,
Fribourg. 3300-1670

A REMETTRE
à Genève, bon magasin d'art
c'es de ménage, porcelaine et
verrerie. Conditions avanta-
geuses et facilité de paiement.
Cap. néces., environ 15,000 fr.
Offres sous S 4232 X, à Haas-
enstein et Vogler, Genève.

Académie des Sciences Commerciales

rue de la Poste, 68, BERNE.

L'étude des cours pour l'obtention
du diplôme qui commenceront le 7 oc-
tobre comprend : tous les systèmes de
la comptabilité professionnelle et com-
merciale, comptabilité hôtelière, cor-
respondance commerciale en langue
allemande, française, italienne, an-
glaise et espagnole. Droit commercial,
droit de change, droit pénal sur les
faillites et poursuites. Technique sur
les affaires de Banque et de Bourse,
papiers de valeur, économionale,
comptes courants, effets, comptes d'es-
compte, sténographie, dactylographie,
l'histoire de la littérature suisse alle-
mande. A part les cours pour l'obten-
tion du diplôme, il y a des cours spé-
ciaux, cours du soir. Prospectus
gratuit. Le directeur :
Dr. jur. Robert Glucksmann.

ON DEMANDE
professeur ou instituteur

catholique, de la Suisse fran-
caise, disposé à prendre chez
lui un garçon de 18 ans et à
lui consacrer la moitié de son
temps pour le perfectionner et
lui apprendre à fond les lan-
gues française et anglaise, ainsi
que les branches comm-rciales
(branche d'hôtel).
Les offres avec prétentions,
rapport sur les connaissances
et capacités d'enseignement,
ainsi que les références éven-
tuelles sont à envoyer en alle-
mand, sous chiffres S 5107 Lz,
à Haasenstein et Vogler, Lu-
cerne. 3300

A REMETTRE
à Genève, dans très bon quar-
tier commerçant, bonne épi-
cerie, loyer : 580 fr., grands et
bancs locaux, recette journali-
ère : 45 à 50 fr., prouvée, re-
prise 2300 fr. long bail, bonne
occasion, affaire sûre. S'adr.
M. A. Nicolet, régis., 3, rue
Clapponnière, à Genève.

AVIS
Les soussignés avisent l'hon-
orable public de la ville
qu'elles viennent de s'établir
COUTURIÈRES
rue du Tilleul, 140
Par un travail soigné, elles
espèrent mériter sa confiance.
M^{lle} Clère & Corboud.

AUX VILLES SUISSES

BATIMENT DELAQUIS

22, Rue de Romont, 22 **FRIBOURG** 22, Rue de Romont, 22

Mise en vente de toutes les Nouveautés de la saison.

Confections pour Dames, Messieurs et Enfants.
Tissus en tous genres.

Comme nous l'annoncions lors de l'ouverture des nouveaux Magasins

AUX VILLES SUISSES

nous prévenons notre clientèle et le public en général que tous nos rayons sont
richement assortis pour l'ouverture de la saison avec des marchandises fraîches,
de premier choix, vendues à des prix exceptionnels de

BON MARCHÉ

<p>Lainage p. robes</p> <p>Cheviotte foulée, tissu très solide, grande lar- geur, pour robes, depuis 0.95</p> <p>Drapé moucheté, haute nouveauté de la saison, très beau tissu 0.90</p> <p>Quadrillés, nouveautés de la saison, grande largeur, pour robes depuis 1.30</p> <p>Grisaille foulée, rayures et carreaux, p. robes d'usage depuis 1.15</p> <p>Écossais et tartans, très beaux lainages, disposi- tions nouvelles 1.50</p> <p>Pékin mouliné, nuances nouvelles, très belles qualités, grandes largeurs 1.70</p> <p>Tennis blouse, pure laine, grande largeur et toutes teintes depuis 1.75</p> <p>Tissus costume tailleur, grand choix, uni, rayures et carreaux 1.20, 1.50, 1.80 2.—</p> <p>Drap amazone, qualité supérieure, grande lar- geur, noir et couleur 2.50</p> <p>Flanelle écossaise, belle qualité, pure laine, très large, pour matinées et peignoirs 2.70</p> <p>Spécialité de tissus noirs pour robes depuis 1.20, 1.50, 1.80, 2.20, 2.60, 3.—, 4.—, 6.—</p>	<p>Flanelles coton</p> <p>Choix immense, dessins et coloris superbes, pour blouses, robes, matinées, depuis 0.60, 0.70, 0.80, 0.90, 1.—, 1.20, 1.40</p> <p>Blouses p. dames</p> <p>Blouses, façon soignée, jolis dessins, toutes tailles depuis 2.20</p> <p>Blouses garnies, flanelle écossaise, toutes teintes depuis 2.40</p> <p>Blouses, veloutine rayée, façon à plis, dernier genre depuis 2.80</p> <p>Blouses, lainage très solide, teintes unies, façon nouvelle depuis 4.50</p> <p>Blouses lainage, façon chemisette, rayures, nouvelles teintes depuis 6.50</p> <p>Blouses, flanelle tennis, pure laine, très élé- gantes depuis 8.25</p> <p>Blouses, façon très soignée, tissus superbes, écossais moderne depuis 10.50</p>	<p>Choix énorme de jupes p. dames</p> <p>Jupes trotteur, tissus anglais, façon soignée 6.30</p> <p>Jupes trotteur, drap gris, bleu, etc., avec plu- sieurs rangs de piqûres 8.50</p> <p>Jupes à plis, tissus fantaisie, rayure pékin et uni, très élégantes, depuis 9.50, 10.—, 11.25, 11.50, 12.—, 14.—, 15.75, 18.—, 20.—, 25.—</p> <p>RAYON SPÉCIAL TRÈS ASSORTI en confections p. dames IMMENSE CHOIX</p> <p>des plus beaux et derniers modèles de la saison</p> <p>Jaquettes drap cheviotte, garnies jolies passe- menterie, façon nouvelle 7.50</p> <p>Jaquettes beau drap cuir, entièrement doublées, garnies belles piqûres et tresses, façon tailleur 12.50</p> <p>Palétofs en beau drap noir et couleur fantaisie, en diverses longueurs, haute nouveauté, dep. 15.50</p> <p>Manteaux et jaquettes pour enfants, toutes teintes, tissus chauds et durables,</p>	<p>Confections p. hommes</p> <p>Complets pour hommes, draps fantaisie ou che- viottes drapées, le complet, 25.—, 23.—, 21.—, 19.—, 17.—, 15.50</p> <p>Complets pour hommes, très beaux draps fan- tasiaie et laine peignée, 40.—, 35.—, 30.—, 25.—, 21.—</p> <p>Choix énorme de complets pour hom- mes, genres très soignés.</p> <p>Pardessus pour hommes, façons et draps hautes nouveauités, cols velours, genre très soigné, tous les prix entre 45.— et 17.50</p> <p>Pantalons de travail depuis 2.25</p> <p>Pantalons drap, très grand choix, en toutes nuances, 15.—, 12.—, 10.—, 9.—, 8.—, 7.—, 6.—, 5.—, 4.50</p> <p>Chemises pour hommes et enfants, tous les genres et tous les prix.</p> <p>Confections sur mesures, articles soignés Pélerines, avec capuchon, drap flotteur, depuis 4.50</p>
--	---	---	--

Reclamez nos timbres escompte.

Cours de Danse

M. Léon GALLEY, prof.
AVENUE DE ROME, 5
commencera son 1^{er} cours de danse et de tenue, pour
adettes, le jeudi 10 octobre prochain, à 8 1/2 h. du soir.
S'inscrire à l'avance. H 3874 F 3610

Leçons particulières.

Cours spéciaux de GYMNASTIQUE
pour demoiselles et enfants.

Mises d'immeubles

Lundi 21 octobre pro-
chain, à 3 h. de l'après midi,
au Buffet de la Gare de Cour-
tepin, les enfants de feu Jac-
ques Hayoz, de Wallenried,
exposeront en mises publiques
les immeubles qu'ils possèdent
sur le territoire de cette com-
mune, comprenant habitation,
grange, écurie, jardin et 2 poses
de terrain. Les conditions se-
ront lues avant les mises.
Fribourg, 27 septembre 1907.
Pour les enfants Hayoz :
J. Emery, not.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la
Singine vendra, mercredi
9 octobre, des 1 h. de l'après-
midi, en mises publiques, à
l'Hôtel des Bains du Lac-Noir,
le tout appartenant ci devant
à l'hôtelier Th. Müller, soit :
1400 bouteilles de vins fins et
ordinaires, ainsi qu'une quan-
tité de liqueurs fines et ordi-
naires, ainsi que diverses autres
consommations et objets d'au-
berge. H 4133 F 3903
Tavel, le 4 octobre 1907.
Le préposé :
Th. Blanchard.

**EMPRUNT 4 %
de la ville de Bulle 1899**

Les N^{os} suivants sont sortis au tirage :
N^{os} 183, 268, 303 et 443
et sont payables par fr. 1000.—, dès le 1^{er} octobre 1907
à Fribourg, à la Banque cantonale et à la Banque de
l'État, et leurs Agences dans le Canton ;
à Lausanne, à la Banque d'Escompte et de dépôts. 3783
Le Conseil communal.

Pour cause de partage, à
vendre un
BON DOMAINE
de 90 poses vaudoises en plein
rapport et en un seul mas, à
proximité de deux voies fer-
rées électriques. Bâtimens avec
belles et grandes dépendances.
Vente facile et rémunératrice
des produits agricoles. Prix
modéré. Bonne occasion pour
agriculteur intelligent, actif et
commerçant. 3910
S'adresser au notaire Ed.
Merminod, à Aubonne.

On demande, pour un bu-
reau d'entrepreneur en lat-
tins, jusqu'à fin décem-
bre 1907
un employé
sérieux, ayant déjà travaillé
dans un bureau analogue, con-
naissant très bien le mètre et
sachant si possible l'italien. Inu-
tile de se présenter sans très
bonnes références. 3305
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein et Vogler,
Fribourg, sous chiffres H 4131 F.